

-K.D-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

SUCCESSION NTAWURUHUNGA.-

PROCES - VERBAL DE REMISE.-

Nous soussigné, SCHMIT Léopold, Comptable Territorial à Ruhengeri, certifie avoir remis ce vingt quatrième jour du mois de mars la somme de deux mille deux cent cinquante deux francs à la nommée Nyirantibagwe, fille de Buhake(ev.) et de Nyirakwezi(ev.) originaire de la colline Mubuga, chefferie Bukonya, résidant à Kintarure, Kisenyi, somme nous parvenue par accreditif n° 467249 du 31 janvier 1956 de Caiscoru Elisabethville.
Dont acte.

Temoins:

RUKAMATA.G.-

MUSEMINARI.L.-

Le Comptable Territorial

L. SCHMIT.-

[Handwritten signature of Rukamata G.]
[Handwritten signature of Museminari L.]

[Handwritten signature of L. Schmit]

Ruhengeri



10381